

No. 191.

1ère Session, 6e Parlement, 21 Victoria, 1858.

(BILL PRIVÉ.)

BILL.

Acte pour amender et refondre les actes qui
constituent la charte de la banque de
Québec, et pour d'autres fins.

Reçu, et lu la première fois, mardi, 25 mai
1858.

Seconde lecture, mercredi, 26 mai 1858.

M. SIMARD.

TORONTO :

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.